

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 20 FEVRIER 2017

Le Conseil Municipal de PLOUDIRY s'est réuni à la mairie le lundi 20 février 2017 à 20 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques PITON, Maire.

Etaient présents : MS PITON. MMES LE BERRE. LE GARREC. LEON.
MS ABALAIN. DONVAL. POULIQUEN. MAUBIAN
MS. JACQUEMARD. PONCELET. MME HOAREAU. MS. BYA et LE GUEN

Elu secrétaire de séance : Yvon POULIQUEN

Excusés : René ROUÉ (pouvoir à Jean Jacques PITON), Nathalie CORNEC (pouvoir à Emmanuelle LE GARREC)

1) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 30 JANVIER 2017

Jean Charles Jacquemard fait remarquer que pour l'expo avec les artistes locaux, la date retenue est en juin et non pas en avril.

Le procès-verbal de la réunion du 30 janvier 2017 est néanmoins approuvé.

2) PRESENTATION DES PROJETS DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

Marie-Pierre LE BERRE, adjointe aux Finances et Monsieur le Maire se partagent la présentation des projets des budgets primitifs pour 2017.

a) Caisse des Ecoles

Un projet de budget de **30 600 €** est présenté pour la caisse des Ecoles.

b) Commune

Le projet de budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'exploitation à hauteur **636 000 €**.

Pour la section d'investissement, un budget prévisionnel de **895 000 €** est présenté.

Monsieur le maire détaille chaque programme : opérations financières, bâtiments communaux, église, voirie, urbanisme et mobilier-matériel.

Il précise également que le budget est préparé sans aucune augmentation des taux communaux.

Concernant le programme mobilier-matériel, Jean Charles Jacquemard apporte des précisions sur la signalisation touristique pour la chapelle St Antoine et la chapelle de St Jean.

On peut se rendre dans ces lieux par plusieurs routes et il convient de mettre en place une signalétique appropriée.

Monsieur Jacquemard précise que les réglettes seront à installer sur des mâts existants. Il quantifiera les panneaux à installer afin de solliciter un devis.

Il remarque également qu'un certain nombre de panneaux de village ont disparu. Il fera l'inventaire des panneaux manquants.

Marie-Pierre LE BERRE intervient sur la situation financière de la commune. La situation est beaucoup plus favorable aujourd'hui qu'il y a cinq ans. « Il était urgent d'attendre ». Il faut être très vigilant sur le délai de désendettement, l'objectif étant de ne pas dépasser 7 ans ; la commune est à ce jour à 6.3 années.

Guillaume Maubian sollicite une communication dans le bulletin pour informer les habitants.

Une information sera transmise en deux fois en mars et en juin dans le journal communal (suivi des travaux à l'église et financement).

Le maire précise que ces projets de budgets seront proposés au trésorier demain après-midi. Les budgets seront présentés et soumis aux votes lors du conseil municipal du vendredi 24 février 2017 à 18 h 30.

A l'issue des votes des budgets primitifs, un repas sera servi au Baradozic.

3) REFLEXION SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU PERSONNEL COMMUNAL

Le maire souhaite apporter deux modifications sur le règlement du conseil municipal concernant les dates du bureau municipal et les permanences des adjoints.

Ces documents n'appelant pas d'autres commentaires, ils seront soumis au comité technique du Centre de Gestion du Finistère du 4 avril prochain ; ils devront être validés par le conseil municipal après l'avis du comité technique.

4) DELIBERATIONS DIVERSES

Néant

5) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Achat terrain**

Le maire a signé l'acte de vente du terrain à Balialec pour la création du nouveau lotissement.

- **Rapport du SDIS**

Le maire fait part du rapport du SDIS qui est à la disposition des conseillers en mairie.

- **Chasse à l'œuf**

Emmanuelle LE GARREC précise qu'une chasse à l'œuf aura lieu le dimanche 9 avril 2017 organisée en commun avec la commune de La Martyre.

Elle débutera à partir de 13 h 30 et un goûter sera servi à 15 h à la Maison du Plateau.

Les conseillers seront sollicités pour faire des gâteaux.

- **Rencontre avec Mein Ha Diri**

Marie-Pierre LE BERRE rappelle aux conseillers la visite organisée avec Mein Ha Diri pour la découverte du patrimoine local notamment les chapelles St Jean et St Antoine.

Un repas en commun sera servi au Baradozic à l'issue de cette visite qui aura lieu le samedi 22 avril 2017 à partir de 9 h. S'inscrire auprès de Marie-Pierre LE BERRE pour le repas avant le 15 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50